



DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Liste des Mairies avec station de recueil

MAIRIES	COORDONNÉES
AMBOISE	02-47-23-47-23
AZAY-LE-RIDEAU	02-47-45-42-11
BLÉRE	02-47-30-81-81
BOURGUEIL	02-47-97-25-00
CHAMBRAY-LES-TOURS	02-47-48-45-67
CHATEAU-RENAULT	02-47-29-85-50
CHINON	02-47-93-53-00
FONDETTES	02-47-88-11-11
JOUÉ-LES-TOURS	02-47-39-70-00
LA RICHE	02-47-36-24-24
LANGAIS	02-47-96-12-50
LOCHES	02-47-91-19-50
MONTBAZON	02-47-26-01-30
MONTLOUIS-SUR-LOIRE	02-47-45-85-85
PREUILLY-SUR-CLAISE	02-47-94-50-04
RICHELIEU	02-47-58-10-13
SAINT-AVERTIN	02-47-48-48-39
SAINT-CYR-SUR-LOIRE	02-47-42-80-00
SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES	02-47-65-40-12
SAINT-PATERNE-RACAN	02-47-29-20-77
SAINT-PIERRE-DES-CORPS	02-47-63-43-43
TOURS	02-47-21-66-55
SAINT SYMPHORIEN (Annexe de TOURS)	02-47-54-55-17
SAINTE RADEGONDE (Annexe de TOURS)	02-47-21-63-43
LES FONTAINES (Annexe de TOURS)	02-47-74-56-35

La carte nationale d'identité (CNI) permet à son titulaire de certifier de son identité.

PIÈCES À FOURNIR

- Formulaire à remplir sur le site : ants.gouv.fr
- Une copie intégrale ou un extrait d'acte de naissance avec filiation complète (à demander à la mairie du lieu de naissance). Pour le renouvellement des cartes sécurisées (carte nationale d'identité « plastifiée ») ce document n'est plus nécessaire
- Un justificatif de domicile récent à vos nom et prénom (original) : facture d'électricité, de gaz, de téléphone, avis d'imposition ou de non-imposition...
- Une photographie d'identité récente
- Pour un renouvellement : fournir l'ancienne carte nationale d'identité

Pour les personnes veuves ou divorcées utilisant un deuxième nom : fournir la copie de l'acte de décès ou le jugement de divorce.

En cas de perte ou de vol, fournir un timbre fiscal à 25 € (article 960 du code général des impôts) ainsi que la déclaration de perte ou de vol.

La présence du demandeur est obligatoire (empreinte et signature du dossier). La prise d'empreinte pour un mineur est obligatoire à partir de 13 ans.

La présence du demandeur est obligatoire.



DEMANDE DE PASSEPORT

Liste des Mairies avec station de recueil

MAIRIES	COORDONNÉES
AMBOISE	02-47-23-47-23
AZAY-LE-RIDEAU	02-47-45-42-11
BLÉRÉ	02-47-30-81-81
BOURGUEIL	02-47-97-25-00
CHAMBRAY-LES-TOURS	02-47-48-45-67
CHATEAU-RENAULT	02-47-29-85-50
CHINON	02-47-93-53-00
FONDETTES	02-47-88-11-11
JOUÉ-LES-TOURS	02-47-39-70-00
LA RICHE	02-47-36-24-24
LANGAIS	02-47-96-12-50
LOCHES	02-47-91-19-50
MONTBAZON	02-47-26-01-30
MONTLOUIS-SUR-LOIRE	02-47-45-85-85
PREUILLY-SUR-CLAISE	02-47-94-50-04
RICHELIEU	02-47-58-10-13
SAINT-AVERTIN	02-47-48-48-39
SAINT-CYR-SUR-LOIRE	02-47-42-80-00
SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES	02-47-65-40-12
SAINT-PATERNE-RACAN	02-47-29-20-77
SAINT-PIERRE-DES-CORPS	02-47-63-43-43
TOURS	02-47-21-66-55
SAINT SYMPHORIEN (Annexe de TOURS)	02-47-54-55-17
SAINTE RADEGONDE (Annexe de TOURS)	02-47-21-63-43
LES FONTAINES (Annexe de TOURS)	02-47-74-56-35

Le passeport est un document de voyage individuel qui permet à son titulaire de certifier de son identité. Il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents.

Les enfants peuvent disposer d'un passeport personnel.

PIÈCES À FOURNIR

- Formulaire à remplir sur le site : ants.gouv.fr
- Une copie intégrale ou un extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance). Document qui n'est plus nécessaire si le titulaire possède une carte d'identité sécurisée (carte nationale d'identité « plastifiée »)
- Un justificatif de domicile récent à vos nom et prénom (original) : facture d'électricité, de gaz, de téléphone, avis d'imposition ou de non-imposition...
- Une photographie d'identité récente
- Carte d'identité
- Des timbres fiscaux (à prendre chez un buraliste ou le trésor public ou achat en ligne sur ants.fr) pour un montant de :
 - 18 ans et plus : 89 €
 - 15 à 18 ans : 42 €
 - Pour les moins de 15 ans : 17 €
- En cas de renouvellement, restituer l'ancien passeport.

La présence du demandeur est obligatoire.